Image not found or type unknown

Acte de naissance - procédure d'adoption

Par **fanfan19**, le **14/02/2018** à **20:24**

J'ai sur la copie intégrale de mon acte de naissance le tampon du tribunal d'instance (et non du TGI) de mon lieu de naissance avec un numéro commençant par CE ou CF (ce n'est pas net) et cela en date du 13/06/1967 .
A quel type de document ce type de tampon peut-il renvoyer ?
Autrement dit , est-ce que cela peut être autre chose qu'une adoption ?
Est-il possible de demander la copie du document auquel se réfère le numéro au tribunal d'instance ou faut-il le consulter sur place ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés